

NORMES I. F. R. S. (cours IFAPME)

Finalités du module :

Le module vise à permettre à l'auditeur :

- d'avoir un aperçu général des normes internationales en vigueur.

Programme :

1. Le cadre comptable international.
 - Entreprises concernées par les normes IFRS.
 - Référentiel international et référentiel local.
 - Référentiel international et référentiel américain.
2. L'application des normes internationales.
 - Les comptes concernés.
 - Incidence au niveau du référentiel fiscal.
 - Application des normes internationales aux comptes consolidés.
3. Divergences avec le système comptable actuel.
 - Référentiel comptable IFRS et cadre comptable belge.
 - Liste des normes et des interprétations en vigueur.
 - Comparaison avec la réglementation belge.
 - Évolutions en cours.
4. Les états financiers en normes internationales.
 - Principes de présentation.
 - Bilan.
 - Compte de résultat.
 - Variation des capitaux propres.
 - Annexe aux états financiers.
 - Tableau des flux de trésorerie.

Capacités terminales :

L'auditeur sera capable de juger de l'obligation d'utiliser les normes internationales et être capable de transposer les comptes belges suivant les normes IFRS.